

## Comment constituer un dossier en vue d'obtenir l'attestation de capacité ?

### L'ENTREPRISE

Par établissement :

L'entreprise désigne le personnel qui manipule les Fluides Frigorigènes (FF).

### COMPETENCES DES INTERVENANTS

Par intervenant :

L'intervenant a-t-il un diplôme de la liste I ?

*document à consulter : "JO 270109" pages 1 à 3*

oui

non

**Le candidat a jusqu'au 04/07/2011 pour passer son attestation d'aptitude.**

L'intervenant a-t-il participé à un stage référencé dans la liste II ou une expérience professionnelle significative ?

*document à consulter : "JO 270109" page 3 et 4*

oui

non

Fournir la copie du diplôme de l'intervenant et un échéancier de passage.

fournir copie attestation de stage ou de travail, date butoir pour l'attestation d'aptitude 31 décembre 2010

le candidat a jusqu'au 04/07/09 pour obtenir son attestation d'aptitude

Fournir échéancier prévisionnel des évaluations d'aptitude

examen théorique et pratique pour obtenir l'attestation d'aptitude

### MATERIEL

Faire l'inventaire des matériels détenus et en justifier l'existence, de même pour les FF

Fournir les justificatifs demandés (détention, précision, maintenance...)

### ENVOI à l'organisme certificateur choisi

Renvoyer le dossier outillage + justificatif de compétence

### VALIDATION

L'organisme vous donnera une réponse dans le mois qui suit le dépôt du dossier, cachet de la Poste faisant foi.